



Validité motif rejet offre marché public

Par **fifton**, le **15/06/2016** à **14:47**

Bonjour,

Suite à une réponse à appel d'offre pour un marché public, le pouvoir adjudicateur nous a questionné sur des équivalences de certification d'un de nos sous-traitant déclaré (basé à l'étranger). Les différents documents ont été produits à savoir copie de la certification du pays d'origine du sous-traitant, courrier de reconnaissance de l'organisme certificateur Français, correspondance vis-à-vis de la norme Française (portée flexible de l'accréditation). Nous avons été rejeté au motif que nous n'apportons pas la preuve de la correspondance vis-à-vis de la norme Française. Tous les documents ont bien été envoyé et il apparaît que le pouvoir adjudicateur n'a pas réussi à les décrypter (supposition). Nous souhaitons faire un recours pré-contractuel et je voulais savoir si nous avons des chances d'aboutir.

Merci d'avance pour votre aide et vos conseils,